

Sommaire

Fonctionnaires

“Les conditions pour réussir son départ à la retraite”

L'Intelligent d'Abidjan - lundi 08 juillet 2019

Cafop fête sa 52ème promotion

Notre Voie - lundi 08 juillet 2019

Société

273 348 candidats face aux épreuves de vérité ce matin

Le Nouveau Réveil - lundi 08 juillet 2019

19 localités de la région du Poro connectées au réseau électrique

L'Intelligent d'Abidjan - lundi 08 juillet 2019

Politique

Après Niamey, Ouattara à Paris

Le Mandat - lundi 08 juillet 2019

Mabri Toikeusse touche du doigt les réalités de l'institution

Le Patriote - lundi 08 juillet 2019

Mabri candidat à la candidature du Rhdp, selon Woï Mela

L'Inter - lundi 08 juillet 2019

Bamba Moriféré, un anti-houphouëtiste notoire choisi par Bédié pour représenter le Pdc

L'Intelligent d'Abidjan - lundi 08 juillet 2019

L'opposition exige la gratuité de la Cni et une réforme consensuelle de la Cei

Le Nouveau Réveil - lundi 08 juillet 2019



Directeur général de la Fonction publique-Aka K Bernard

“Les conditions pour réussir son départ à la retraite”

Directeur général de la



**Fonction
publique Aka
K. Bernard :**

**“Les conditions
pour réussir
son départ à la
retraite”**

Le Directeur général de la Fonction publique, Aka Koffi Bernard a procédé au lancement des petits déjeuners de la presse, le jeudi 04 juillet 2019, au siège de son ministère au Plateau, autour du thème «La pension : procédures et démarches pour un bon départ à la retraite ». Aka Koffi Bernard a prévenu que la retraite se prépare dès le premier jour de la prise de fonction du fonctionnaire dans l'administration publique. Il a précisé que cette préparation porte sur le plan administratif, financier et familial. « Je dis aux fonctionnaires que pour garantir un revenu suffisant lorsque survient la retraite, chaque actif, dès le premier mois d'embauche est invité à effectuer un effort individuel. Les produits d'épargne sont divers aussi bien auprès des caisses de retraite que sur le marché bancaire et financier », a-t-il suggéré Il a annoncé que la Caisse générale de retraite des agents de l'État (CGRAE) prépare activement le lancement de la retraite complémentaire. «Il s'agit par ce mécanisme, de permettre au fonctionnaire de se constituer une épargne individuelle pour compléter la pension de

retraite octroyée à partir du régime de base. L'enjeu étant d'améliorer le niveau de vie des retraités par le relèvement du taux de remplacement du salaire d'activité». Quels étaient les prix des cotisations et quelle amélioration après les réformes de 2012 ? Répondant à cette préoccupation, il a dit : Au lendemain de l'indépendance jusqu'à fin 2011, l'État avait fixé à 18% les cotisations de pension dont 12% comme part patronale à sa propre charge et 6% supportées par le fonctionnaire sur sa solde indiciaire. Avec l'entrée en vigueur de la réforme en 2012, les taux de cotisation ont connu une hausse passant de 18% à 25%. Ainsi les taux de cotisation pour la pension sont passés de 6% à 8,33% pour les fonctionnaires et de 12% à l'origine pour l'État à 16,67%.» Par ailleurs, il a affirmé qu'avec le nouveau système de gestion des fonctionnaires et agents de l'État, il ne devrait plus avoir des surprises sur la date de départ à la retraite.« Sous l'impulsion du ministre de la Fonction publique, l'interconnexion de toutes les parties impliquées dans le processus de gestion de la carrière du fonctionnaire, à travers le Système intégré de gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat (SIGFAE) qui constitue une plateforme privilégiée d'informations essentielles pour le fonctionnaire, les directions en charge des ressources humaines et l'IPS-CGRAE, il ne devrait logiquement plus avoir de surprise sur la date de départ à la retraite de tout actif». À la question de savoir l'âge de départ à la retraite selon la réforme, il a indiqué que conformément aux dispositions issues du décret n° 652 du 11 juillet 2012, l'âge de départ à la retraite est fixé de 57 ans à 60 ans pour les fonctionnaires de la catégorie D à la catégorie A, grade A3, et de 60 ans à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie A, grades A4 à A7.

Daloa / «La profession de l'instituteur a toujours bénéficié des plus hauts égards du ministère de tutelle parce qu'elle est l'épine dorsale de l'ensemble de la chaîne de l'éducation nationale et le socle sur lequel se bâtit l'ensemble de la politique éducative nationale.

Cafop fête sa 52ème promotion



Les élèves-maîtres autour de leur parrain et encadreurs.

L'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Adama Sékongo, il a réitéré les vertus de l'instituteur. «Toutes les valeurs positives liées à la profession de l'instituteur doivent servir d'indice pour les écoliers». Le préfet de région, a instruit les élèves-maîtres au respect scrupuleux des conseils qui leur ont été donnés. Parents, amis et tuteurs étalent aussi de la fête qui a pris fin par des activités sportives.

JOSEPH GBEULY

«La profession de l'instituteur a toujours bénéficié des plus hauts égards du ministère de tutelle parce qu'elle est l'épine dorsale de l'ensemble de la chaîne de l'éducation nationale et le socle sur lequel se bâtit l'ensemble de la politique éducative nationale. Sur le terrain, l'abus du droit de grève ne devrait pas caractériser votre vaillante corporation. Trop souvent, les jeunes instituteurs se font remarquer, malheureusement, par leur adhésion aux mouvements sociaux intempestifs. Donnez la chance à tous les enfants du pays de sortir des ténèbres de l'ignorance. L'abnégation au travail doit être votre première valeur à véhiculer pour que vos élèves prennent l'exemple de la rigueur au travail». Ces paroles fortes sont celles de Dr. Ouattara Drissa, représentant le chef de cabinet du ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Abdoulaye Kouyaté, parrain de la 52ème promotion du Cafop de Daloa de 168 élèves-maîtres. C'était le 28 juillet dernier, à l'occasion des festivités marquant la sortie officielle de cette dernière promotion. Il a soutenu que l'instituteur, au-delà de sa profession de pédagogue, est un agent de développement, la première figure tutélaire de l'enfant pendant son périple scolaire. «L'amour pour les enfants, pour le devoir du formateur des citoyens de demain, l'intérêt du travail bien fait à l'école, est la caractéristique essentielle du bon instituteur. Soyez les bons instituteurs partout où vous êtes en service», a-t-il exhorté. Pour Patrice Koné Kassoum, le directeur du Cafop, c'est l'éducation qui différencie l'homme de l'animal. «Partout où vous serez, travaillez à l'excellence pour mériter le nom Abdoulaye Kouyaté. Je demande d'attacher une attention croissante à la personnalité des enfants que vous allez former. Vous aurez en charge la formation des adultes de demain, capables de participer leur tour au progrès social, économique et culturel du pays», a-t-il fait savoir. Quant au directeur régional de l'Education nationale, de



Bac session 2019 / La dernière étape des examens à grand tirage débute ce lundi matin, avec les épreuves écrites du Baccalauréat session 2019, après les épreuves orales qui se sont tenues du 02 au 05 juillet, sur toute l'étendue du territoire.

273 348 candidats face aux épreuves de vérité ce matin

La dernière étape des examens à grand tirage débute ce lundi matin, avec les épreuves écrites du Baccalauréat session 2019, après les épreuves orales qui se sont tenues du 02 au 05 juillet, sur toute l'étendue du territoire. Durant 4 jours, du 08 au 12 juillet, 273 348 candidats seront face aux dites épreuves et ce, dans 441 centres, répartis sur l'ensemble du territoire national. Dernière ligne droite des examens à grand tirage, organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le Bac se présente comme l'un des diplômes les plus importants du second cycle de notre système éducatif. Il ouvre les portes des universités et grandes écoles aux candidats qui passeront avec succès ses épreuves. L'an dernier, 46,09% d'admis sur un total de 243.653 candidats inscrits présents. Soit 112 297 ont été admis soit un taux de réussite de 46,09% contre 44,97 en 2017 comme relevé. Lancés le 16 juin dernier, par la ministre Kandia Camara, ces examens à grand tirage session 2019, sont le baromètre d'évaluation de l'année scolaire 2018/2019, marquée par des grèves. Les résultats seront connus le 27 juillet à 14h. Demain, mardi 09 juillet, seront proclamés les résultats du Bepc dont les épreuves écrites se sont déroulées du 17 au 21 juin dernier. Quant au Cepe, on reste toujours en attente de la date de proclamation des résultats. Ce concours initialement prévu le 05 juin avait été reporté au 1 juillet pour fait de grève. La répartition (des candidats) par examen donne les chiffres suivants : le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), 552.115 candidats, Brevet d'études du premier cycle (BEPC): 439 529 candidats, Test d'Orientation en classe de seconde 25 564 candidats et Baccalauréat: 273 348 candidats. Pour l'ensemble des épreuves, 3214 centres d'examen ont été prévus.

JEAN PRISCA



19 localités de la région du Poro connectées au réseau électrique

Le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a procédé jeudi 4 juillet 2019 à la mise sous tension électrique de Badon, village de la sous-préfecture de Niofoin choisi pour abriter la cérémonie officielle de mise en service de l'électricité dans 19 localités de la région du Poro. Ces localités ont été électrifiées entre janvier et mai 2019 dans le cadre du Programme social du gouvernement (PS Gouv), rappelle-t-on. Le Gal Issa Coulibaly, qui représentait le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a rappelé à cette occasion les actions entreprises par le gouvernement pour améliorer l'accès des populations ivoiriennes à l'électricité, source de développement et de progrès. Il s'agit notamment du Programme national d'électrification rurale qui vise à électrifier tous les villages de plus de 500 habitants d'ici à 2020 et l'ensemble des localités ivoiriennes à l'horizon 2027. Il y a aussi le programme « électricité pour tous » qui facilite l'accès à au compteur électrique. Dans la région du Poro, le nombre de localités électrifiées est passé de 104 en fin 2011 à 404 en fin 2018. Le taux d'électrification actuelle est de 54,89%. Selon le représentant du Premier ministre, ce taux sera porté à 78,94% à la fin de l'année 2020, ce qui correspondra à 581 localités électrifiées sur un total de 736. Les 155 localités restantes seront électrifiées entre 2020 et 2025, a assuré le ministre Issa Coulibaly.

12ème sommet extraordinaire de l'UA / Le Président de la République Alassane Ouattara, a pris part, hier dimanche 07 juillet 2019, à Niamey (Niger), aux côtés d'une trentaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement, au 12ème Sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA).

Après Niamey, Ouattara à Paris



Le chef de l'Etat a pris part aux travaux. (Photo : DR)

Cette édition était consacrée au lancement de la phase opérationnelle de l'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (Zlecaf). Après cette rencontre le Président Ouattara s'est envolé pour la capitale française. La Zlecaf vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services afin de renforcer l'intégration économique du continent et d'améliorer les conditions de vie des populations. Au terme des travaux, le Chef de l'Etat, après avoir félicité les autorités nigériennes, en particulier le Président Issoufou Mahamadou, pour la qualité de l'organisation, a indiqué que ce sommet a été «une belle réussite». Il a confié qu'au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue les différents textes qui fondent la Zlecaf, afin de s'accorder sur ce qu'il reste à faire d'ici le 1er juillet 2020, date butoir pour la mise en oeuvre effective de ce Traité. Il a insisté sur la nécessité d'une véritable volonté politique et d'une détermination à respecter le plan de mise en oeuvre de la Zlecaf, notamment la levée définitive des entraves au développement des échanges intra-africains. A cet égard, le Président de la République a indiqué, qu'au niveau du commerce intra-africain, la Côte d'Ivoire, à ce jour, a le taux de couverture de commerce avec les autres pays africains le plus élevé, avec 23 à 24%, contre une moyenne générale de 7%. Sur cette question, le Chef de l'Etat a révélé avoir insisté, dans son intervention, sur le fait que la Côte d'Ivoire, qui a une économie libérale, a toujours été ouverte aux investisseurs et aux entrepreneurs étrangers et que le moment était venu pour tous les Etats membres de notre Union, de permettre aux entreprises et aux investisseurs ivoiriens de s'installer, en toute liberté, dans le pays de leur choix, sur le continent. Pour terminer, le Président

Alassane Ouattara a réaffirmé sa foi dans le Commerce, notamment le commerce intra-africain, qui demeure la « clé du développement ». Pour lui, si les pays africains acceptent de développer le commerce entre eux, la croissance économique ne sera que plus forte. Toute chose qui contribuera significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations. Notons que la cérémonie d'ouverture de ce 12ème Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine a été marquée par plusieurs interventions dont celles du Président de la République arabe d'Egypte, Président en exercice de l'Union Africaine, Abdel Fattah Al Sissi, du Président de la République du Niger, pays hôte du Sommet, Issoufou Ma hamadou et du Président de la Commission de l'Organisation panafricaine, Moussa Faki Mahamat. Tous ont salué l'entrée en vigueur de la Zlecaf et mis en exergue les retombées potentielles de ce vaste marché commun africain. Ils ont remercié et félicité tous les Chefs d'Etat qui ont œuvré à rendre opérationnel cet instrument d'intégration économique et les ont encouragés à traduire leurs engagements en actions concrètes pour le bonheur des populations africaines.

PAUL KOUAKOU

BOUAKE / UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA (UAO)

Mabri Toikeusse touche du doigt les réalités de l'institution



Le ministre de l'Enseignement supérieur a été honoré au cours de cette visite.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique était vendredi dernier à l'Université Alassane Ouattara (UAO), dans le cadre d'une visite officielle. A l'amphi C du campus 2 où il a rencontré la communauté universitaire dirigée par Pr Lazare Poamé, Dr Albert Mabri Toikeusse a dit être venu s'enquérir des réalités sur le terrain. "Je suis là pour que nous puissions échanger, faire un bilan partiel, toucher du doigt vos réalités et voir ensuite comment nous pouvons apporter un peu plus de contribution à la prise en charge des difficultés auxquelles vous faites face", a-t-il indiqué d'entrée. A l'occasion, Pr Lazare Poamé a réaffirmé son engagement et sa ferme volonté à toujours œuvrer avec ses collaborateurs, à l'effet de relever les grands défis de l'enseignement supérieur. Se succédant au pupitre, les autres intervenants au nombre desquels la directrice du CROU, le porte-parole des enseignants, celui du personnel administratif et technique et celui des étudiants ont unanimement salué les nombreux efforts consentis par les autorités étatiques pour la réhabilitation et l'équipement de l'institution avant de présenter dans les moindres détails, les préoccupations qui sont les leurs. Elles se résument aux points suivants: la construction d'amphithéâtres, de bureaux, de résidences universitaires et de restaurants, la dotation de l'espace universitaire en connexion Internet, de moyens de transport pour étudiants. A toutes ces préoccupations, l'illustre hôte a eu une oreille attentive. A l'en croire, certains de ces points sont déjà pris en compte et feront l'objet de communication en conseil des ministres, dans le cadre du rapport de concertation nationale sur l'enseignement supérieur. Il a rassuré les étudiants que l'harmonisation de la rentrée universitaire à laquelle ils sont en train de travailler va induire nécessairement la construction de certaines infrastructures notamment les salles de TD, les amphithéâtres et bien d'autres. Aussi a-t-il fait savoir qu'un plaidoyer est en cours dans le cadre du

programme social du gouvernement pour que l'UAO bénéficie d'un nouveau restaurant et d'une nouvelle résidence universitaire." Nous sommes en train de faire le plaidoyer pour qu'il soit donné la possibilité à chaque université d'avoir un nouveau restaurant, à défaut d'une nouvelle cité. Pour Cocody et Nangui Abrogoua, nous avons obtenu deux restaurants. En ce qui vous concerne, en plus du restaurant, j'espère que nous parviendrons à obtenir une nouvelle résidence parce que c'est ce qui s'impose à l'UAO aujourd'hui", a-t-il ajouté. Le premier responsable de l'enseignement supérieur n'a pas manqué de saluer la communauté universitaire pour son implication dans les activités de développement de la région. "Je suis fier de ce que vous êtes parvenus à faire de cette université, dans des conditions difficiles. Je salue la contribution de l'UAO aux activités de la communauté avec notamment la visite d'une équipe médicale à Béoumi et les prises en charge après ces événements malheureux. Nous voulons une université dans la société, une université qui s'intègre, une université citoyenne et Bouaké est en train de le démontrer éloquentement", s'est-il réjoui.

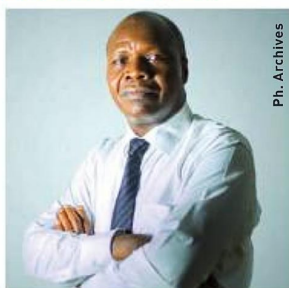
COULIBALY SOULEYMANE

Présidentielle 2020 / Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, président de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (Udpci)...

Mabri candidat à la candidature du Rhdp, selon Woï Mela

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2020

Mabri veut être le candidat du Rhdp



Ph. Archives

présidentielle d'octobre 2020. Le président central investi se nomme Sadia Aly.

ACHILLE KPAN

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, président de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (Udpci), Albert Mabri Toikeusse, espère être le candidat du Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) pour la présidentielle de 2020. Vendredi 5 juil-let 2019, lors de l'investiture du président central de la jeunesse du canton Yrigueré, à la place publique de Gourané (sous préfecture de Gbonné), le premier vice-président du conseil régional du Tonkpi, Aimé Gaston woï Mela, a noté qu'avant l'avènement du parti unifié, le congrès de l'Udpci à Yamoussoukro avait statué sur la candidature du président du parti. woï Mela a fait savoir à l'auditoire que Mabri Toikeusse est déjà candidat à la candidature du Rhdp. Son intervention était une réponse à ses interlocuteurs qui ont souhaité ardemment la candidature d'Albert Mabri Toikeusse à la prochaine présidentielle. Gaston woï Mela a invité les uns et les autres à la cohésion, gage de tout développement. Au nom de la jeunesse des quinze villages que constitue le canton Yrigueré, Dely Dan Jonas, président du comité d'organisation, avait indiqué que les jeunes de Yrigueré, sans exception, souhaitent que Albert Mabri Toikeusse soit candidat à la présidentielle de 2020. L'orateur a rappelé les nombreuses actions de développement posées dans le village de Gourané qui profitent à tout le canton, entre autres la maternité et le collège de proximité. Dely Jonas a rassuré le parrain, Gaston woï Mela, que le président du conseil régional du Tonkpi, Mabri Toikeusse, peut compter sur la jeunesse du canton Yrigueré. Abondant dans le même sens, Ester Gouessé, porte-parole du groupe-ment des femmes Lumières de Yrigueré, a émis le vœu de voir l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique être à la magistrature suprême après l'élection



Meeting de l'opposition à Anono / Prenant la parole au stade de la Riviera Anono samedi 6 juillet 2019, au meeting des groupes parlementaires de l'opposition pour protester contre le paiement d'un timbre de 5000 Fcfa pour avoir la CNI, et contre le projet de réforme de la Cei, Fcfa , le Professeur Bamba Moriferé, a affirmé être le représentant et porte-parole du PdcI à cette occasion.

Bamba Moriféré, un anti-houphouëtiste notoire choisi par Bédié pour représenter le PdcI



Bamba Moriféré

Prenant la parole au stade de la Riviera Anono samedi 6 juillet 2019, au meeting des groupes parlementaires de l'opposition pour protester contre le paiement d'un timbre de 5000 Fcfa pour avoir la CNI, et contre le projet de réforme de la Cei, Fcfa , le Professeur Bamba Moriferé, a affirmé être le représentant et porte-parole du PdcI à cette occasion. La révélation a surpris plus d'un observateur d'autant plus Bamba Moriféré a été un opposant radical et sans concession à Houphouët-Boigny. À l'époque, les uns et les autres s'en étaient d'ailleurs étonnés, vu qu'il y avait de nombreuses raisons pour que Bamba Moriferé ne s'en prenne pas au père fondateur. Et voici qu'à la faveur du projet de la plateforme lancé par le Président du PdcI, cet anti Houphouëtiste notoire a été désigné par Henri Konan Bédié pour représenter le PdcI Rda. Comme le buzz du sac Yves Saint Laurent de Yasmina Ouegnin, qui a tué le message qu'elle a livré au meeting et suscité une polémique visant à éloigner du message principal de l'opposition, la désignation selon ses propres termes, de Bamba Morifere comme porte-parole et représentant du PdcI, a donné du grain à moudre aux Houphouëtistes membres du Rhdp, pour discréditer et décrédibiliser tous les propos tenus lors du meeting. Les Houphouëtistes membres du Rhdp estiment que cette désignation est une

illustration supplémentaire de ce que le PdcI ne fait rien pour sauvegarder l'héritage philosophique, et la pensée politique du père fondateur. « On ne peut se battre pour le nom PdcI, et utiliser cette bataille et ce nom du PdcI, pour distiller des messages aux antipodes de la philosophie politique du Vieux. Ce n'est pas normal. Bamba Moriféré n'a jamais eu un mot gentil en faveur du Président Félix Houphouët Boigny. Pis lors du meeting de Samedi, il s'est permis de contredire le PdcI dont il était le représentant. En effet il a dénoncé et critiqué la constitution de 2016, votée majoritairement par les ivoiriens. Une constitution qui est aussi l'œuvre du PdcI. Une constitution qui pourrait permettre au Président d'être candidat en 2020. Mais le Professeur Bamba Moriféré qui a dit lui-même être le porte parole du PdcI, s'est autorisé à faire le procès de cette constitution, qui pourtant ne pose pas encore de problèmes au parti dont il est le porte-parole. Seul le PdcI Daoukro et anti HouphouëtBoigny de Bédié, peut faire cela au père fondateur », a déploré, sous couvert d'anonymat, un cadre du Rhdp qui a ajouté avoir vraiment du mal à comprendre ce qu'il considère comme une faute politique, de la part du PdcI, qui a selon lui, plusieurs cadres à même de le représenter à un meeting comme celui de samedi, à Anono. « Impréparation, mépris pour les militants du PdcI , et surtout mépris pour le Président HouphouëtBoigny et l'houphouëtisme », a tranché notre interlocuteur, qui n'en revient toujours pas. À moins d'un démenti, ou d'une explication (ou justification) par le PdcI de cette « faute politique », il sera, selon notre interlocuteur, difficile pour le PdcI de convaincre que le choix de Bamba Moriféré comme son porte-parole est une bonne chose.

Bamba Moriféré entendu à la préfecture de police, et à nouveau convoqué Suite à la convocation qu'il a reçue la veille, Bamba Moriféré s'est rendu dimanche 7 juillet 2019, à la préfecture de police. Il a été à nouveau convoqué pour le jeudi à 08:00 à la préfecture de police pour être auditionné à nouveau par le commissaire chargé des enquêtes. Selon Maître Affoussy Bamba, le Professeur aurait été victime de tentative d'enlèvement, ou d'interrogatoire à son domicile. Dans une vidéo diffusée

sur les réseaux sociaux, elle a expliqué comment elle s'est dressée avec l'appui de personnes présentes au domicile du Professeur, contre un interrogatoire nocturne à son domicile, et la tentative d'enlèvement, selon elle, qui était encore cours. Même si selon les informations recueillies, il est reproché à l'homme politique, les propos tenus au cours du meeting de samedi à Anono, aucune charge ne lui a encore été notifiée officiellement.

CHARLES K

Meeting des groupes parlementaires et des partis politiques de l'opposition /
Le manque de liberté et la mal gouvernance mis au grand jour

L'opposition exige la gratuité de la Cni et une réforme consensuelle de la Cei



Les militants de l'opposition sont venus massivement dénoncer des actes anti-démocratiques du pouvoir.

Le premier coup d'essai, totale réussite. Les groupes parlementaires de l'opposition ivoirienne et 24 partis alliés au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ont appelé, samedi dernier à la gratuité de la Carte nationale d'identité (CNI), lors du meeting à Anono à Cocody. Ils étaient appuyés de certains collectifs d'Ong. Bamba Moriféré, président de Rassemblement du peuple de Côte d'Ivoire, prenant le premier la parole, a dénoncé les dérives et les actes antidémocratiques qui ont cours sous le régime actuel. Devant des centaines de milliers de militants de l'opposition, il a dénoncé « une économie nationale mise en coupe réglée », ainsi qu'un recul de tous les acquis démocratiques. « Toutes les institutions sont caporalisées. La Commission électorale indépendante qui a été l'objet et le résultat de notre lutte, et qui a été mise en place en 2000, est aujourd'hui vidée de tout son contenu et de toute de son indépendance » a-t-il dit. Et de conclure « Nous ne pouvons pas accepter que monsieur Alassane Ouattara transforme notre pays en une dictature ». La députée Yasmina Ouégnin, porte-parole des groupes parlementaires de l'opposition, le PdcI, vox Populi et Rassemblement, n'a pas été tendre avec le pouvoir Rhdp. Elle n'est pas passée par quatre chemins pour exprimer le ras-le-bol du peuple : « Le Rhdp s'arroge tous les droits au mépris de notre Constitution à travers la décision d'instaurer une Carte nationale d'identité payante », a-t-elle déclaré. Pour elle, il a « une réelle possibilité d'empêcher une partie substantielle de l'électorat ivoirien de participer aux différents scrutins à venir ». Et d'ajouter : « Ceux et celles qui seront élus demain ne pourront prétendre à une véritable légitimité, car ils auront été choisis seulement par

une part infirme des votants ». C'est donc pour les élus du peuple, le temps du réveil et de la mobilisation qui a sonné faute de quoi, le pouvoir persisterait dans sa tentative de tordre le cou à la démocratie. « Il nous faut donc leur faire entendre raison, à toutes ces personnes qui refusent de respecter les lois régissant notre institution, alors même qu'il ne saurait y avoir de réelle liberté sans lois justes et sans action pertinente pour le bien-être des populations » a dit l'élue de Cocody. « Le peuple de Côte d'Ivoire va leur démontrer que lorsqu'il est question de sa sécurité, de sa paix, de sa dignité, de sa liberté, de sa stabilité et de sa prospérité, il est capable lui aussi de se lever et de passer en mode fixage, bouclage, calage et gérage », a-t-elle ironisé. Le député Marius Konan, au nom du PdcI, a parlé de la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI). « Le pouvoir ne peut pas nous imposer une CEI non consensuelle », a-t-il affirmé. Roger Youan, porte-parole de la Coalition « Ça suffit » a dit qu'au regard de la pauvreté galopante en Côte d'Ivoire, les Ivoiriens vivant dans la précarité « ne pourraient pas déboursier aisément la somme de 5 000 Fcfa pour s'offrir une CNI ». En plus, pour lui, il y a des frais annexes qui font que finalement, il faut déboursier 20.000fr. Gnagadjoman Koné, proche de Guillaume Soro, a dénoncé le jeu trouble d'Amadou Soumahoro, président du Parlement ivoirien. « Je suis ici pour vous dire de vous engager. Nous avons des acquis que nous devons défendre face à monsieur Amadou Soumahoro. Lorsque qu'il est arrivé au pouvoir, il a dit que le règlement de l'Assemblée nationale, ce n'est pas son problème. Amadou Soumahoro s'est taillé 85% des membres du bureau de l'Assemblée nationale. Il faut que la loi fondamentale soit respectée. Après l'éviction de Guillaume Soro de la tête de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro débarque à Rabat pour vouloir être le président de l'APF », a-t-il martelé. Etaient présentes des ONG, « la Coalition des indignés », « l'Alternance citoyenne ivoirienne », « la plateforme tournons la page » et « la Coalition ça suffit ». Dans une motion lue par Yasmina Ouégnin, ces parlementaires estiment que « le peuple est le détenteur ultime du pouvoir et qu'en dépit de tous les obstacles mis sur leur chemin par le régime RHDP, il a le devoir de s'inscrire sur les listes électorales et de participer aux échéances à venir ». A la fin de la cérémonie, Yasmina Ouégnin a annoncé le prochain meeting à Agboville.

FRANÇOIS KONAN